



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires sociales

Bulletin des travaux

Mardi 18 juin 2013

La commission s'est réunie à 14 h 13 sous la présidence de Mme Mahinur Ozdemir, vice-présidente.

1. Projet de décret relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale
84 (2012-2013) n° 1

Proposition de décret portant création d'un contrat bruxellois d'intégration et de participation, déposée par Mme Françoise Schepmans, M. Philippe Pivin, M. Serge de Patoul et Mme Gisèle Mandaila
38 (2010-2011) n° 1

Rapporteurs : M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. Alain Maron.

Décisions

- La commission a procédé à l'examen et au vote des articles.
 - L'article premier est adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
 - L'article 2 est adopté à l'unanimité des 9 membres présents.
 - L'amendement n° 1 est rejeté par 3 voix pour et 7 voix contre. L'amendement n° 2 est rejeté par 3 voix pour et 8 voix contre. L'article 3 est adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.
 - L'article 4 est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 5 est adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.
 - L'amendement n° 3 est adopté à l'unanimité des 11 membres présents. L'article 6 tel qu'amendé est adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.

- L'article 7 est adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.
- L'amendement n° 4 est adopté par 8 voix pour et 3 abstentions. L'amendement n° 5 est adopté à l'unanimité des 11 membres présents. L'article 8 tel qu'amendé est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'article 9 est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'amendement n° 6 est rejeté par 3 voix pour et 8 voix contre. L'amendement n° 7 est adopté par 8 voix pour et 3 abstentions. L'article 10 tel qu'amendé est adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.
- Les articles 11 à 22 sont adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'ensemble du projet de décret est adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.
- Par conséquent, le vote de la proposition de décret portant création d'un contrat bruxellois d'intégration et de participation devient sans objet.
- La commission procédera à la lecture et à l'approbation du rapport lors de sa prochaine réunion.

2. Projet de décret visant au soutien de l'accueil de l'enfance 87 (2012-2013) n° 1

Décisions

- M. Ahmed Mouhssin est désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Cohésion sociale.
- La commission a clôturé la discussion générale.
- La commission a procédé à l'examen et au vote des articles
 - L'article premier est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - Les articles 2 à 10 sont adoptés à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a adopté le projet de décret à l'unanimité des 11 membres présents.
- La commission a fait confiance à la présidente et au rapporteur pour la rédaction du rapport.

Prochaine réunion : mardi 2 juillet 2013, sur convocation.

Membres présents : M. Mohamed Azzouzi, Mme Dominique Braeckman, Mme Michèle Carthé, M. Serge de Patoul (remplace Mme Fatoumata Sidibé), Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, Mme Marion Lemesre, M. Alain Maron, M. Ahmed Mouhssin, Mme Mahinur Ozdemir (présidente) et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absentes : Mme Gisèle Mandaila (excusée) et Mme Fatoumata Sidibé (excusée).

Etaient également présents à la réunion : M. Pierre Migisha et Mme Françoise Schepmans (députés) et M. Rudi Vervoort (ministre).